

UNITÉ DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

Mon passeport ambulatoire

Ce livret comporte toutes les informations nécessaires à mon intervention en chirurgie ambulatoire. Il me suivra pendant mon parcours de soins. Une infirmière coordinatrice est à ma disposition **du lundi au vendredi** de 7h30 à 19h15 : 03 27 94 72 79.

Mon intervention :



Par le Docteur :

Mon anesthésie :



Par le Docteur :



Le : / /



2 checklists
à compléter

Bienvenue

 Notre équipe est heureuse de vous accueillir au sein de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire, pour un geste chirurgical ou un examen d'endoscopie digestive. L'opérateur (chirurgien, gastroentérologue, cardiologue ou pneumologue) vous a proposé une hospitalisation vous permettant un retour à domicile le jour même : c'est une **hospitalisation en ambulatoire**. Elle permet un confort optimal, une réhabilitation plus rapide, et une réduction du risque d'infection.

 Ce **passport ambulatoire** vous suit tout au long du parcours de soins. Il vous explique chacune des étapes à respecter de façon interactive. **Vous êtes acteur de votre parcours à l'hôpital.**

 Vous allez rencontrer de nombreux intervenants : une **équipe pluridisciplinaire à votre écoute** composée des infirmiers de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire, du chirurgien, du médecin anesthésiste, des infirmiers anesthésistes, des infirmiers du bloc opératoire, des agents de service, des aide-soignants, des secrétaires et des brancardiers.

 L'Unité de Chirurgie Ambulatoire comporte 16 lits, des vestiaires sécurisés pour vos effets personnels, une salle de repos et un **salon Patient Debout**. Votre accompagnant pourra se restaurer et se reposer dans le hall d'entrée de l'hôpital ou à l'espace d'accueil dédié de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire.

 Afin de préparer au mieux votre séjour parmi nous, lisez attentivement **ce passeport**, gardez-le avec vous et **remplissez les checklists**.

Nous vous souhaitons un agréable séjour !

Checklist avant l'intervention

Checklist d'éligibilité à l'ambulatoire (Items à cocher avant l'intervention)

1	J'ai un téléphone à domicile ou un portable en état de fonctionnement	<input type="checkbox"/>
2	J'habite à moins d'une heure de route d'un hôpital	<input type="checkbox"/>
3	Je serai, dans tous les cas, raccompagné(e) par quelqu'un à mon domicile après l'opération	<input type="checkbox"/>
4	J'ai prévu un accompagnant le soir à mon domicile si le médecin anesthésiste ou le chirurgien me l'a demandé	<input type="checkbox"/>



Un patient debout

Pour mon **confort** pendant mon séjour, il me sera proposé, en fonction de mon état de santé et de l'intervention, d'être un patient **DEBOUT**, et donc de **profiter de mes deux jambes** jusqu'au moment de l'intervention :

- Dans l'attente de mon intervention, je serai accueilli(e) dans une salle équipée de fauteuils confortables : détente assurée avec magazines, aromathérapie et musicothérapie.
- Accompagné(e) par un soignant, je me déplacerai au bloc opératoire directement à pied.
- Je serai acteur de mon soin en participant à mon installation sur la table d'opération.
- Après l'intervention, en fonction du geste réalisé, je repartirai sur mes deux jambes depuis le bloc opératoire vers la salle de détente pour une collation avant mon retour à domicile.

1. Alcool, tabac : j'arrête avant l'opération le plus longtemps possible.

2. Je peux boire des liquides clairs (eau, thé, café) jusqu'à 2h avant l'intervention et manger jusqu'à 6h avant si mon médecin anesthésiste me l'a autorisé.



5. Restauration et mobilisation rapide.

4. Pour moi pas de brancard : je vais à pied au bloc.

3. J'arrive le matin de mon intervention.



Allongé(e) je suis un malade,
debout je suis un patient !

Avant l'intervention

L'intervention est programmée en ambulatoire lors de la consultation avec le chirurgien ou le gastroentérologue. Après cette consultation, je suis accueilli(e) en Cellule Pré Interventionnelle et je reçois les dates de consultation de pré anesthésie et d'intervention. Un SMS de rappel me sera envoyé pour les rendez-vous de consultations.

1. Ma consultation d'anesthésie

Elle est obligatoire au moins 48 heures avant l'intervention.

Il faut que j'apporte impérativement :

- mes ordonnances de médicaments,
- ma carte de groupe sanguin (si j'en ai une, non obligatoire),
- les résultats de mes dernières prises de sang (si demandés par le chirurgien),
- les documents à compléter, remis après la consultation avec le chirurgien ou le gastroentérologue :
 - la fiche de désignation de la personne de confiance,
 - le questionnaire de pré anesthésie complété,
 - le consentement éclairé,
- les derniers comptes rendus et examens du cardiologue, du pneumologue, de l'allergologue... si j'en possède.

Le médecin anesthésiste recueillera mes problèmes de santé et mes médicaments habituels. Il m'informera sur la technique d'anesthésie réalisable et compatible avec le séjour en ambulatoire. Il fera le nécessaire afin d'éviter le risque de survenue de certains événements (nausée, douleur, somnolence) en anticipant dès la consultation.

L'anesthésiste m'informera quant à la poursuite ou à l'arrêt de mes médicaments habituels.

2. Les conseils

Après la consultation avec l'anesthésiste, je serai reçu(e) par une secrétaire et une infirmière :

- elle me donnera les produits pour la toilette pré opératoire et m'expliquera les consignes d'hygiène nécessaires pour mon intervention,
- elle me remettra l'ordonnance de l'anesthésiste pour les médicaments contre la douleur à me procurer en pharmacie avant le jour de l'intervention, avec les prescriptions faites par le chirurgien (matériel médical ou autres médicaments),
- si une prise de sang a été prescrite, elle me donnera l'ordonnance ou me la fera immédiatement sur place,
- elle me remettra un courrier pour mon médecin traitant, mon cardiologue et/ou mon pneumologue si l'anesthésiste en a besoin.

3. Quelques jours avant l'intervention

En cas de modification de mon état de santé (fièvre, toux, grossesse...) ou de changement de mes médicaments habituels, je préviens l'infirmière coordinatrice, disponible **du lundi au vendredi de 7h30 à 19h15 au 03 27 94 72 79**.

Je respecte les consignes de l'anesthésiste concernant mes médicaments habituels.
Je fais mon bilan biologique si on me l'a demandé.

Je me procure auprès de ma pharmacie les médicaments contre la douleur, les béquilles...

4. La veille

La veille, mon heure de convocation sera confirmée par téléphone par l'Unité de Chirurgie Ambulatoire. L'infirmière me rappellera également les consignes préopératoires.

Le soir, je prends un repas léger, sans alcool.

En cas de coloscopie, je respecte les consignes alimentaires et la purge prescrite par mon gastroentérologue.

Je respecte les consignes d'arrêt ou de poursuite des médicaments données par l'anesthésiste.

Je respecte les consignes d'hygiène (douche antiseptique, ongles courts sans vernis, épilation, pas de bijoux, pas de maquillage...).

Certains de mes médicaments habituels sont à arrêter selon les consignes écrites de l'anesthésiste.

Je continue tous les autres traitements, y compris le matin de l'intervention avant mon arrivée à l'hôpital avec quelques gorgées d'eau.

Les 8 commandements du jour J



Le jour J



1. Le matin du jour J

-  **Je ne mange rien et je ne fume pas** dans les 6 heures avant l'arrivée à l'hôpital.
-  **J'ai le droit de boire en quantité modérée (2 ou 3 verres)** : eau, thé, café, tisane, liquide sucré sans lait ni jus avec pulpe jusqu'à 2 heures avant l'arrivée à l'hôpital (sauf consignes contraires).
-  **Je prends les médicaments autorisés par l'anesthésiste** avec quelques gorgées d'eau avant de quitter mon domicile, et je confirmerai la prise de ces médicaments à l'infirmière en arrivant.
-  **En cas de coloscopie**, ma purge est terminée en fonction des consignes délivrées.
-  **Je prends la douche préopératoire**, j'attache mes cheveux si ils sont longs, je ne me maquille pas et je m'habille dans une tenue confortable et propre, mes ongles sont courts et je ne porte pas de vernis.
-  **Je laisse à la maison** mes bijoux, piercings et objets de valeur.
-  **Je n'ai pas besoin d'affaires de toilette** mais je peux prendre de quoi m'occuper (lecture, jeux...).
-  **J'apporte avec moi** : mes derniers bilans biologiques, ma carte de groupe sanguin si l'anesthésiste me l'a demandée, mes comptes rendus médicaux, mes radios, scanner et IRM, mes béquilles...

2. Accès à l'hôpital de jour

Je peux y accéder en voiture ou en bus. Les lignes 2, 12 et 13 d'Évéole et la ligne 208 d'Arc en Ciel s'arrêtent juste devant l'hôpital.

Je me présente directement en salle d'attente de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire au 2^{ème} étage côté A (située à droite en sortant de l'ascenseur, je suis les pointillés verts sur le sol jusqu'à l'accueil administratif), à l'heure convenue et selon les consignes de jeûne.

Je réalise mon admission au secrétariat de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire muni(e) de ma carte vitale, ma carte de mutuelle et ma pièce d'identité.

3. Le report de mon intervention

Mon intervention sera reportée si :

- Je n'ai pas respecté les consignes de jeûne et l'arrêt du tabac,
- Je n'arrive pas à l'heure,
- Aucun adulte responsable ne peut me reconduire à mon domicile,
- Un changement dans mon état de santé est survenu depuis la consultation d'anesthésie.

Le déroulement de la journée

1. Accueil à mon arrivée au poste infirmier.
2. Passage au vestiaire où je me déshabille, dépose mes affaires dans un casier sécurisé et revêts la tenue de bloc.
3. J'attends dans une chambre sur un lit, ou dans le salon Patient Debout, assis dans un fauteuil. Je peux me détendre, écouter de la musique, profiter des magazines.
4. Je suis amené(e) au bloc opératoire en brancard ou à pied.
5. Je rencontre les agents du bloc opératoire, les infirmiers et l'anesthésiste.
6. Je bénéficie de l'intervention prévue.
7. Quel que soit le type d'anesthésie, générale, locorégionale, et/ou hypnose, je suis admis(e) en salle de surveillance post interventionnelle dès que l'intervention est terminée.
8. Après s'être assuré que je vais bien, je retourne dans ma chambre à pied, en fauteuil ou en brancard selon le type d'intervention et d'anesthésie. Je bois, je mange et je me lève.
9. En cas d'anesthésie d'un seul membre, je pourrai sortir même si le membre est encore endormi.
10. Après validation d'un score médical m'autorisant la sortie, le chirurgien ou le gastroentérologue me donne des consignes et me remet des documents de sortie. Je peux rentrer à mon domicile avec mon accompagnant. Le bulletin d'hospitalisation fait office d'arrêt de travail pour la journée.

L'hôpital ... mieux et moins longtemps !



Le lendemain de l'opération

À ma sortie, il est conseillé de suivre quelques consignes pour ma sécurité et mon bien-être :

- Je ne reste pas seul(e) : la présence d'une personne adulte responsable est recommandée. Il me faut disposer d'un téléphone à proximité. Je prévois une personne qui restera auprès de moi durant la nuit après l'anesthésie.
- Je ne conduis pas de véhicule, n'utilise pas de matériel dangereux et ne prends pas de décisions importantes dans les 24h suivant l'opération.
- Je me repose tranquillement chez moi jusqu'au lendemain matin. Je ne prévois pas d'activité physique.
- Je peux boire et manger normalement dès mon retour à domicile. Je ne bois pas d'alcool.
- Je ne prends que les médicaments prescrits, ainsi que mon traitement habituel (selon les consignes données).
- Je contacte mon médecin traitant dès mon retour à domicile.

Un membre de l'équipe m'appellera au domicile pour connaître mon état de santé le lendemain de l'intervention.

Dès ma sortie, si un incident venait à m'inquiéter (fièvre, éruption, saignement, frissons, douleurs...), je peux joindre une infirmière de chirurgie ambulatoire entre **7h30 et 19h15 du lundi au vendredi au 03 27 94 72 79.**

Après 19h30, je peux contacter le service des urgences au 03 27 94 75 18.

Checklist du jour J

Checklist le jour J (items à cocher avant l'intervention)		
1	Médicaments contre la douleur et autres médicaments en pharmacie	<input type="checkbox"/>
2	Ceinture de contention abdominale (si demandée)	<input type="checkbox"/>
3	Respect du jeûne recommandé	<input type="checkbox"/>
4	Arrêt des médicaments selon les consignes de l'anesthésiste	<input type="checkbox"/>
5	Prise des médicaments selon les consignes de l'anesthésiste	<input type="checkbox"/>
6	Préparation par purge prescrite par le chirurgien ou le gastroentérologue	<input type="checkbox"/>
7	Douche pré opératoire à domicile (veille et matin)	<input type="checkbox"/>
8	Pendant les 24h suivant l'intervention : - Interdiction de conduire un véhicule et de prendre les transports en commun seul - Interdiction de prendre de l'alcool - Interdiction d'utiliser des machines dangereuses - Absence de prise de décision susceptible d'engager ma responsabilité	<input type="checkbox"/>
9	Etre accompagné par un adulte responsable à domicile	<input type="checkbox"/>
10	Disposer d'un téléphone	<input type="checkbox"/>
11	Ne pas quitter l'hôpital sans avoir reçu un accord écrit médical	<input type="checkbox"/>
12	Donner mon accord à un transfert en hospitalisation traditionnelle en cas de nécessité médicale	<input type="checkbox"/>

UNITE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

2^{ème} étage – Côté A

Centre Hospitalier de Douai
Route de Cambrai – BP10740
59507 DOUAI CEDEX

www.ch-douai.fr

Pour plus d'informations sur l'anesthésie

www.sfar.org/pour-le-grand-public